L'Anarcho-syndicaliste n°83
février 1968
Union des Anarcho-Syndicalistes

LE SYNDICALISME DE PAPA ÉCLIPSÉ PAR L'ACTION DIRECTE DANS LES FACULTÉS ?

Les deux textes que nous publions datent de la même semaine à quelques jours près.

Tous les deux viennent de Nantes qui, comme chacun sait (tout au moins c'est ce qu'écrit généralement la presse parisienne) détient encore un héritage anarcho-syndicaliste fort honorable.

Le texte des UD CGT, CGT-FO, CFDT et FEN, mis à part les vieux schémas à peine actualisés, ne manque pas de piquant! Comment peut-on oser parler de l'UNION sans exclusive des PARTIS de GAUCHE en se référant à MAI-JUIN 68? Le slogan ELECTIONS-TRAHISON ne résonne-t-il pas encore dans la tête de ceux qui ont vécu les grèves de MAI-JUIN?

Si l'UNION sans exclusive des partis de gauche s'est faite c'est bien sur le dos des travailleurs. Les élections législatives ayant parachevé les ACCORDS de GRENELLE. Pour voter il fallait que tout rentre dans l'ordre et cela passait par la reprise du travail.

Les militants de l'ex-OCI (Trotskystes) de la Loire-Atlantique ont accepté ce texte "unitaire", sans doute quelques réminiscences du FRONT UNIQUE?

Le texte de l'AGEN-UNEF, sans phraséologie inutile et dérisoire, nous apporte une analyse très cohérente et clairvoyante de la situation politique actuelle.

Isolée de toutes parts la GREVE de l'AELN n'a pu être menée jusqu'à sa réussite mais, les quelques jours qu'elle a duré ont été autant de gifles pour le POUVOIR et autant d'exemples de LUTTES pour la CLASSE OUVRIERE.

Ici les militants de l'ex-OCI, pourtant si actifs et organisés à Nantes, n'ayant pu prendre la direction de la grève l'ont abordée du dedans et du dehors: pour eux *"les conditions n'étaient pas réunies"*,il est vrai qu'elles ne l'étaient pas non plus au début de MAI 1968! *Les Barricades* n'étaient que du *"jardinage révolutionnaire"*! Ne lit-on pas dans le numéro du 20 décembre du *"Jeune Révolutionnaire"* organe de l'AJS (ex-OCI): *"NANTES: Signatures d'appels pour la conférence dans les Secteurs suivants: étudiants où par ailleurs nous militons pour renforcer les sections UNEF contre les éléments anarchistes et "ROUGE".*

La bouche est ainsi bouclée, il ne faut pas faire de peine aux grands frères des UNIONS DEPARTEMENTALES et aux partis de Gauche, luttons contre ces éléments anarchistes organisateurs de GREVES.

A quand le FRONT UNIQUE DE GAUCHE?

DECLARATION COMMUNE DES UD CGT, CFDT, FO, et de la FEN:

Les Unions Départementales CGT, CFDT, CGT-FO et la FEN se sont réunies le 28 Novembre et le 3 Décembre à NANTES à la suite des décisions, prises par le Pouvoir Gaulliste concernant la crise monétaire.

Elles dénoncent l'impudence de DE GAULLE qui prétend vouloir rejeter sur les grèves de Mai-Juin, la responsabilité de la crise actuelle alors que celle-ci a pour seule origine la politique menée depuis 10 ans en France et les opérations de spéculation énormes, effectuées ces dernières semaines par les banques et les grandes sociétés capitalistes.

Elles soulignent qu'une fois encore c'est aux victimes de cette politique de régression sociale que l'on voudrait faire subir les conséquences de la course aux profits et de la concurrence auxquelles se livrent les capitalistes tant au plan national qu'au plan international.

Les Unions Départementales tiennent à affirmer qu'elles ne sauront tolérer comme le prévoit le plan du Gouvernement Gaulliste que les travailleurs et leurs familles, les retraités, les malades et les invalides subissent:

- le blocage des salaires et la hausse des prix que va entraîner notamment l'augmentation de la TVA, des transports, des tarifs EGF et SNCF;

- l'accroissement du chômage pourtant si dramatique dans notre Région et qui dépasse déjà 500.000 personnes en France;

- la mise en cause des entreprises nationalisées et des services publics alors que leur soi-disant déficit vient exclusivement des cadeaux et tarifs préférentiels que l'Etat accorde aux grandes sociétés;

- la réduction massive des crédits publics mettant en cause les efforts considérables qui doivent être accomplis dans le"domaine de l'enseignement, du logement, de la santé et des sports.

Elles estiment en particulier que la réduction massive des crédits de fonctionnement en ce qui concerne l'Education Nationale rendrait caduque toute tentative d'une réforme réellement démocratique de l'enseignement compte tenu de l'insuffisance notoire du budget initial.

Dans le même temps, les spéculateurs responsables de la crise actuelle se voient attribuer de nouveaux cadeaux (suppression de l'impôt sur les salaires, aide à l'exportation etc...).

Les Unions Départementales et la FEN condamnent, une fois de plus, toute tentative d'instaurer l'association capital-travail au niveau de l'entreprise, de la région et de la nation qui, sous couvert du "bien commun" remettrait en cause le droit imprescriptible pour les travailleurs de défendre leurs intérêts de classe.

Elles réaffirment leur attachement à la politique des conventions collectives et des accords de salaires réels dans le cadre de la loi du 11.2.50 et s'affirment résolues à défendre les prérogatives des organisations ouvrières.

Face à l'attaque brutale contre les travailleurs et la population laborieuse, attaque qui s'accompagne de menaces contre les libertés syndicales et le droit de grève, les Unions Départementales et la FEN de Loire Atlantique considèrent qu'une riposte vigoureuse et unie doit s'engager.

Dans ce but, elles considèrent que l'union et l'action de toutes les organisations syndicales à tous les échelons est un impératif catégorique.

A leur exemple, elles demandent que les Confédérations CGT, CFDT, FO et la FEN se réunissent et déterminent une plate-forme d'action comportant les revendications essentielles concernant la garantie des ressources et de l'emploi:

- la garantie et l'amélioration progressive du Pouvoir d'Achat;

- la réduction du temps de travail sans diminution de salaires;

- l'abaissement de l'âge de la retraite;

- l'attribution de moyens matériels et financiers nécessaires aux Services Publics et plus particulièrement à l'Education Nationale pour leur indispensable et urgente évolution;

- l'élimination pour les salaires des disparités de toutes natures (zone de salaires, durée de travail, abattements de toutes sortes...).

Les Unions Départementales et la FEN tout en s'affirmant sur la nécessité impérieuse de réaliser LE FRONT SYNDICAL COMMUN face à l'attaque du Patronat et du Pouvoir, considèrent aussi que la situation actuelle illustre la faillite et la nocivité de la politique menée depuis 10 ans.

C'est pourquoi, comme elles l'ont déjà fait dans le passé et comme l'ont exprimé avec force les travailleurs de Loire-Atlantique lors des grèves de Mai-Juin, elles se prononcent pour l'union sans exclusive de tous les PARTIS de GAUCHE qui, sur la base d'un programme contenant les revendications essentielles des travailleurs et la nationalisation des secteurs clés de l'économie, est seule susceptible d'ouvrir des perspectives politiques claires et valables à la population laborieuse.

Les Unions Départementales et la F.E.N. de Loire-Atlantique conviennent de maintenir entre elles des

contacts étroits - de se réunir aussitôt qu'il sera nécessaire afin de prendre en commun toutes décisions justifiées par la situation.

Les Unions Départementales CGT - CFDT - CGT-FO et la FEN invitent leurs syndicats à prendre rapidement contact, à organiser en commun sur la base de cette déclaration l'information la plus large des travailleurs, à examiner les premières formes de riposte à engager ainsi que toutes dispositions pour s'opposer à la mise en cause des avantages acquis et des libertés syndicales obtenues lors de la grève de Mai et Juin.

LE SENS DE LA GREVE A LA FACULTE DE LETTRES ET SES PERSPECTIVES:

Avec la grève et l'occupation de la Faculté des Lettres, Nantes a pris une nouvelle fois l'initiative d'une lutte qu'il faut analyser en elle-même d'une part, dans le contèxte politique d'autre part, et dont il faut prévoir les débouchés.

Les conditions particulières qui ont amené les étudiants en Lettres à se mettre en grève ne sont en fait que les prolongements caricaturaux de la situation générale à l'Université, dans le cadre de l'application des principes et de la pratique de la réforme Faure: les conditions matérielles de l'Université sont déplorables, le pouvoir ne se donne pas les moyens de ce qu'il prétend vouloir faire et ne donne pas non plus aux étudiants les moyens de réaliser ce qu'il leur propose (pas de crédits, pas de profs, pas de bourses, pas suffisamment de locaux, de cités, de R.U.) pas d'organisation réelle des études, etc...

La réaction des étudiants en Lettres s'explique donc tout autant par les motifs précis qu'ils invoquent que par la désordre de l'ensemble de l'Université actuelle.

Ce désordre se comprend en même temps que par les incapacités du pouvoir, par la chute irrémédiable de l'Université, en Mai et Juin. De temple respecté et sacré du avoir qu'elle était, les blasphémateurs l'ont réduite à un simple rouage, au rôle clair dans l'organisation de la gestion économique par la classe dirigeante. Trop d'étudiants le savent désormais et demandent depuis cette découverte des comptes à l'Université et à ses propriétaires. La pourriture a été introduite à l'Université elle n'en sortira plus.

C'est dans cette perspective que l'A.G.E.N. - U.N.E.F. développe en accord avec les corpos des différentes facultés, depuis la rentrée sa stratégie de subversion critique qui s'oppose violemment à la participation et à ses conséquences intégrationnistes de même qu'elle dévoile et dénonce l'idéologie bourgeoise distillée à l'Université.

Ce climat d'agitation et d'insécurité débouche logiquement maintenant sur la grève en Lettres, qui à partir de revendications sectorielles doit aller vers l'élargissement quantitatif et qualitatif du mouvement. On ne peut à cet égard que féliciter les nouveaux arrivés à la Faculté des Lettres, déjà à l'origine de la grève qui ont demandé des discussions en commissions sur le rôle exact de l'Université, la crise au sein du capitalisme, la lutte des classes etc... De telles exigences augurent bien du niveau futur des luttes par rapport même à celui de Juin dernier.

La grève en Lettres est la matérialisation, la cristallisation de l'impression pour tous justement que Mai n'est pas terminé et à cet égard au moins la grève de Lettres est un giffle magistrale et exemplaire donnée aux avances mielleuses du pouvoir.

Que sont en effet ces avances, concrétisées par le plan Faure?

1- Un gain de temps précieux (depuis Juin) par des déclarations si impudiques de volonté de dialogue, de coopération, de compréhension, de discussion, de cogestion, etc, etc...

2- Une volonté de couper de "l'ensemble des étudiants" (le P.C. dit "la grande majorité") des enragés, comme par hasard leaders de la belle mise à jour de Mai. Cette tentative explique toute la bonne humeur du ministre face à la gentille contestation qui bien sûr ne doit pas outrepasser les bonnes manières. Elle explique aussi à une certaine échelle la blague de la "participation" à l'Université.

3- La reprise en pire du plan Fouchet dont la caractéristique essentielle se retrouve, dans la création, à côté de l'étudiant traditionnel, du sous-étudiant, mieux adapté aux besoins du système. (Sélection = orientation).

4- La prétendue "autonomie", née d'une préoccupation légitime d'indépendance détournée en fait vers le passage réformiste du système archaïque de type napoléonien de financement de l'Université par l'Etat à

cet autre système archaïque de type américain qu'est le financement de l'Université par l'industrie privée.

Devant cette gigantesque supercherie, le mépris généralisé était déjà une réponse, mais c'est à un tout autre niveau que se place d'emblée la grève des Lettres qui est plus qu'un mépris; elle est un refus.

Le problème est maintenant de savoir ce que doit être cette grève et comment elle doit s'organiser puisqu'elle doit le faire à moins de sombrer ridiculement à très court terme. Il faut noter avant tout que l'organisation de la Grève est déjà commencée et qu'elle ne doit être renforcée que dans le sens de ce qui s'est déjà fait.

En effet, la grève partie de la base, prise en mains dès le début par l'assemblée générale de l'Association des étudiants en Lettres de Nantes (A.E.L.N.) a toujours obéi au principe de la démocratie directe de la tradition ouvrière. Les délégations de l'assemblée générale (malgré certains problèmes) ont reçu des mandats précis sur lesquels elles ont toujours rendu des comptes. Toutes les discussions suivies de décisions ontété prises par le vote à main levé des hommes libres réunis en Assemblée Générale.

C'est de toutes façons dans le cadre de cette démocratie directe que doit s'organiser la grève de Lettres. Le grand problème est que, à ce jour, les étudiants, seuls en grève, ont été les seuls à assumer la responsabilité de la grève face au corps enseignant et au personnel technique. Une telle situation interdisant la création d'un comité de grève directement élu et qui n'aurait été qu'étudiant. Il faut que les professeurs qui sont d'accord avec la grève des étudiants sans être peut-être eux-mêmes en grève formellement pour un certain nombre de raisons, participent à la gestion de cette grève dans le cadre d'un comité de grève mandaté sur des tâches précises. A ce comité de grève doivent collaborer aussi des représentants du personnel technique, même si pour celui-ci une grève effective serait coûteuse et inutile à la démonstration de leur solidarité avec la grève étudiante.

Ce comité de grève élu par l'assemblée générale sur des tâches précises devrait rendre des comptes, à cette assemblée générale de faculté comme ont fait jusqu'à maintenant les délégations strictement étudiantes, à l'assemblée générale étudiante.

Menée avec ce mode d'organisation le mouvement de grève en Lettres se donnerait toutes les chances de réussir pour ce qui la regarde au moins précisément dans ces objectifs initiaux. Il importe cependant maintenant de s'interroger sur le sens et la portée de la grève dans son contexte national à côté des autres manifestations du même type à Grenoble, Nanterre etc...

En effet de même qu'en Mai-Juin les étudiants n'étaient pas isolés dans leur entreprise (10.000.000 de grévistes!) de même le pouvoir ne les a pas isolés dans la réponse qu'il a faite à leur mécontentement. Les Accords de Grenelle tout comme le plan Faure n'étaient qu'une vaste rigolade, mis à part le cas des camarades payés au SMIG ou au SMAG pour lesquels le pouvoir a dû reculer. Pas plus que les étudiants, les travailleurs ne sont dupes de la manoeuvre du pouvoir.

La grève générale sabotée à Grenelle a certes sombré du fait du manque de perspectives politiques plus vastes, mais aucun des problèmes posés en Mai-Juin n'a été réglé, et le malaise du printemps, bien que diffus reste entier, malgré une certaine baisse de tension entretenue à grand prix par le pouvoir et la presse bourgeoise. Cette "participation" a été proposée par le pitre historique de Gaulle (qui reprend là tout bêtement l'exemple allemand de coopération entre les classes et l'exemple plus récent des propositions historiques du travailliste Wilson, autre pitre historique, quoique de moindre envergure) mais cette proposition a marché si peu qu'il en est en réalité de moins en moins question pratiquement. Ce biais (de la participation) ne marche pas, le pouvoir est obligé de reconnaître l'agitation larvée en France, c'est tout le sens des menaces des flics Marcellin et De Gaulle quant à d'éventuelles manifestations ou occupations etc... et c'est précisément là que la grève des étudiants en Lettres peut prendre tout son sens.

Le pouvoir a dit: Pas d'occupations, pas de revendications intempestives, pas de désordre et les étudiants en Lettres ont répondu par une occupation et des revendications en imposant leur ordre. Le pouvoir aura beau tenter de le cacher, les travailleurs finiront bien par le voir, et comme il l'a été fait à Nantes le 13 Mai devant la préfecture, il faudra à ce moment-là que les étudiants en grève gagnent.

Que pourrait-être cette victoire?

On peut ranger les éventualités en 3 schémas:

1- ou bien la grève est perdue, sans garantie, le travail reprend sans contre partie et le pouvoir ne manquera pas de souligner cette victoire qui associera sa position dans le rapport de forces actuel, ce serait très grave.

2 - ou bien la grève est gagnée, le pouvoir cède ; même si cette grève ne dépasse pas le cadre de la Fac. de Lettres, elle aura un sens général puisqu'elle démontrera dans ces conditions à la classe ouvrière que la victoire est possible, et que le pouvoir peut céder s'il se sent réellement menacé.

3 - ou bien et c'est là l'éventualité la plus riche, la grève s'étend dans les facultés à Nantes ou ailleurs et peut-être même ailleurs qu'à l'Université ; alors commencera une phase nouvelle de la lutte des classes en France. C'est au travail en ce sens que s'est consacrée l'A.G.E.N.-U.N.E.F. en informant les autres facultés, les autres universités, les autres syndicats, c'est en vue d'établir une solidarité de fait contre le pouvoir bourgeois que se réunira prochainement l'assemblée générale de l'AGEN et que l'AGEN demandera la réunion d'une intersyndicale sur le problème du soutien à la lutte étudiante.

Nous qui avons voulu Mai et qui en voulons d'autres, nous appuyons sans réserves la grève de la faculté des Lettres et nous appelons, enmême temps qu'à son soutien à la prise en considération de cet exemple.

le bureau de l'AGEN - UNEF.

COGESTION OU AUTOGESTION?

La cogestion rénove la société et l'université de classe. L'autogestion est le dépassement d'un pouvoir de caste par le pouvoir des conseils de travailleurs.

Pour mettre fin à notre exploitation, la meilleure solution n'est pas de partager avec ceux, qui hier nous exploitaient. La cogestion c'est partager le pouvoir avec la répression et créer des groupes élargis de pression.

La cogestion a besoin que vous participiez de l'ordre existant. L'autogestion nécessite que vous autodéterminiez la structure sociale.

Revendiquer la cogestion c'est faire le jeu et le renouveau de l'université et du capitalisme. Instaurer par la base et pratiquer l'autogestion c'est mettre tout le pouvoir aux mains des travailleurs.

AUTOGESTION

Pour mettre fin à notre exploitation la meilleure solution n'est pas de partager avec ceux qui hier nous exploitaient.

La cogestion partage, même paritairement, avec ceux qui parlaient le langage des structures répressives, qui protégaient le savoir, qui ne le donnaient que sous sa forme de valeur d'échange dans un gigantesque spectacle: l'écriture éditée. Dans la cogestion la Sélection trouve sa juste place théorique et donc pratique. C'est l'élargissement de la Caste non sa disparition.

L'autogestion chasse les mouches du savoir, nous permet d'utiliser ce savoir, de le faire nôtre et d'en faire ce que nous sommes. Peut-être sera-t-il moins lisse? Moins beau! C'est normal il sera la vie, dans la vie, uniquement pour vivre. Qu'avons-nous gagné après tant d'années de contemplation esthétique du savoir que nous ne savons pas tous? Rien si ce n'est le mépris du savoir lui-même. Alors chassons les capitalistes du savoir. Réapproprions-nous notre force de travail. Sachons que nous sommes une chose sociale qui a sa situation dans le mode de production; que dès à présent nous avons une tâche historique jusqu'alors honteusement cachée, cachée afin de laisser nos pensées débiles inertes livrées à la jouissance suffisante d'une connaissance qui n'est qu parcellaire et fantomatique.

L'autogestion met fin, entre autres, à la falsification bourgeoise menée par l'Université de classe.

Les chiens de garde n'ont pas bougé, ils sont toujours enchaînés à leur chaire. L'Autorité Doctorale récupère la contestation issue de la base. Elle institue un dialogue à la fois négateur de sa propre pratique quotidienne - réactionnaire - et réducteur de la pratique contestatrice révolutionnaire.

A bas la participation, la parité donc la cogestion, le réformisme et la rénovation.

L'étudiant dans le procès du travail est un travailleur!
Pour les conseils de travailleurs!
Pour l'Autogestion!

Juin 1968

AUTOGESTION PRATIQUE

Il n'est nullement question ici de traiter théoriquement de l'Autogestion dans la mesure ou l'axiome suivant *"l'Autogestion ne se cause pas mais se pratique"* s'avère juste. Il s'agira ici de quelques préceptes structuraux qui minent les bastions de l'Autorité, de la Hiérarchie et du Rendement, fondements de notre Université instituée...

L'Autogestion d'une société de producteurs par les producteurs eux-mêmes implique, de ce fait même, la suppression de la distinction entre dirigeants et exécutants. C'est premièrement le pouvoir aux travailleurs, deuxièmement considérer chaque élément instituant dans le procès de travail:

1- Définition de la matière (le Savoir...). (Quoi?)
2- Quelle est la pratique technique qui la transformera (pédagogie institutionnelle, auto-éducation) et dans quel secteur de la production? (Par quoi? Comment?)
3- Qui effectue cette transformation? (Qui?)

Réalisation, selon les lois de la dialectique des moments, qui n'est vraisemblable que par l'autodétermination de l'individu à tous les niveaux (politique, pédagogique, administratif), par la contestation permanente qui effectuera, dans un permier temps, une désintégration des structures hiérarchiques, horizontales et verticales, intégrées.

L'Autogestion qui s'ébauche est celle de la contestation, celle qui porte au point critique la société instituée la transformant par sa pratique négatrice en société instituante.

Seule la base peut déterminer l'autogestion et en assurer l'existence, d'où la création d'instances devant recourir à un système représentatif nouveau essentiellement caractérisé par la révocabilité des élus à chaque instant ce qui implique la souveraineté des instances regroupant la base pour une action directe, l'autogestion c'est l'action directe sur la Vie, sur sa vie,

Bien que le système doive assurer une coordination au niveau global, l'autogestion est aussi la libre économie de sa force de travail. Puis, c'est le reste que déterminera la pratique sociale.

Choisir l'autogestion pour diriger un ensemble d'instruments de production ce n'est pas uniquement chercher une meilleure gérance des choses, des objets et des gens mais un système réalisant dans un avenir, proche ou lointain, l'idée que les responsabilités et l'initiative créatrice appartiennent non plus à ceux qui détiennent le capital mais à ceux qui produisent *(mot illisible)* la pratique sociale.

Pour ces raisons toute coupure entre la critique portée à la société globale et le système préconisé au niveau de son savoir spécialisé préfigure une rupture insurmontable. Par exemple instituer l'autogestion dans un organisme d'enseignement est sans fondement si la contestation que l'on adresse à l'ordre existant ne se traduit pas dans la matière et la pédagogie car ce serait restreindre l'autogestion à une meilleure gestion...

Si l'autogestion est transformée en gadget moderniste elle se dissoudra naturellement dans l'histoire.

Juin 1968 - Institut Autogéré d'Urbanisme, 3 rue Michelet, PARIS 6ème.

LE MOUVEMENT DES OCCUPATIONS A L' ASSEDIC DE NANTES - mai-juin 68:

Les étudiants de NANTERRE eurent des difficultés à rencontrer les ouvriers en grève à cause du service d'ordre C.G.T. en particulier chez RENAULT.

L'opération "portes soudées" à SUD-AVIATION à Nantes bloqua quelque temps le Directeur DUVOCHEL entouré de quelques cadres supérieurs, ce qui fut un phénomène très spectaculaire au niveau de la LUTTE de CLASSE, mais n'autorisa pas pour autant les contacts avec les étudiants de NANTES. Et d'ailleurs à Sud-Aviation, le blocage des portes était total et les différents piquets de grève, toutes tendances réunies furent à ce sujet unanimes.

Les drapeaux rouges voisinant avec le drapeau tricolore étaient à ce sujet significatif de la représentation politique des piquets de grève.

A L'ASSEDIC de NANTES, l'occupation n'eut lieu que pendant les heures de travail habituelles. Il n'était pas question de préserver l'outil de travail: La CAISSE de Chômage. Par contre, un camarade étudiant (membre du bureau de l'AGEN -UNEF) fut pressenti pour faire un exposé des luttes en cours à L'UNIVERSITE.

Nous publions quelques documents qui montrent bien la nature du MOUVEMENT des OCCUPATIONS Dans un milieu ou la conscience de classe n'atteint pas habituellement un niveau très élevé.

Déclaration préliminaire à l'entrevue officielle entre les représentants du Conseil d'Administration de l'ASSEDIC et les représentants des Syndicats d'Employés et Cadres du Personnel de l'ASSEDIC (extraits):

Monsieur le Président,

Le 20 mai, à la demande de notre organisation syndicale le personnel de l'ASSEDIC se réunissait en assemblée générale, il décidait à l'unanimité (moins une voix) de s'associer au mouvement en cours par la Grève générale illimitée avec occupation des bureaux.

Le 22 MAI, le Comité de grève C.G.T.F.O. - C.F.D.T. - C.G.T. soumettait à l'ensemble du personnel un cahier de reventications portant sur 3 plans:

1- Général (Gouvernement);
2- Professionnel (échelon UNEDIC);
3- Professionnel (échelon ASSEDIC).

Le soir même, un exemplaire accompagné d'une lettre fut transmis au directeur de l'ASSEDIC. Huit exemplaires accompagnés d'une lettre vous furent transmis avec la demande d'une réunion entre les représentants du personnel et les membres du bureau du Conseil d'Administration dans les meilleurs délais.

Le 27 mai: les Accord de Grenelle, par la modicité, voire la médiocrité de leur contenu ne donnèrent aucune satisfaction aux travailleurs. Les employés de l'ASSEDIC tout comme les ouvriers de chez RENAULT ne les prirent pas en considération.

Le 30 mai: la dissolution de l'Assemblée Nationale remettait à la prochaine législature l'abrogation des ordonnances.

Le 1er Juin: un accord était conclu à l'UNEDIC avec les fédérations d'employés. Cet accord ne va guère au-delà des Accords de Grenelle:

- Augmentation de salaires identique;
- Prime de vacances supplémentaire de 1/2 mois;
- Indemnité supplémentaire de départ en retraite (65 ans);
- 40 heures progressivement au 1er janvier 1970;
- Comités d'entreprise (la loi date de 1945);
- Paiement des heures de grève avec en contreparti : rattrapage du retard occasionné par la grève.

Le 5 juin à 15 heures, sur proposition du comité de grève, l'assemblée générale du personnel se prononçait à l'unanimité sur la reprise du travail conditionnée à l'ouverture de négoviations sur le plan local.

A 15h.30, vous conduisiez, Monsieur le Président, des membres du bureau du C.A. accompagnés du directeur de l'ASSEDIC.

Les membres du bureau présents: Mrs GAILLaRD secrétaire (CNPF), HEBERT, Vice-président (FO) et vous-même, Monsieur le Président (CGT), se sont engagés à ouvrir dans les plus brefs délais des négociations sur le plan local.

Le 6 juin à 8h., le travail a repris à l'ASSEDIC.

A 18 heures la section syndicale des employés, réunie avec les cadres F.O. s'est réunie pour faire le point de la situation.

Elle a renouvelé son accord le plus total avec le cahier de revendications déposé le 22 mai.

Elle a développé notamment les points concernant :

- Les 40 heures sans réduction de salaires;
- L'intégration du personnel intérimaire.

Elle a rénouvelé son exigence d'un accord signé dans les plus brefs délais.

Elle a rappelé sa détermination de reprendre immédiatement la lutte en cas de désaccord.

Nantes, le 7 juin 1968 - 14 heures -

Chambre Syndicale des employés et cadres FORCE - OUVRIERE (Section ASSEDIC).

A L’ASSEDIC DE NANTES, PREMIÈRE COMMISSION MIXTE ...

Le 7 Juin à 7 heures s'est tenue à Nantes La premmière commission mixte réunissant les représentants: d'une part, du Conseil d’administration de l'A.S.S.E.D.I.C., d'autre part : des Syndicats d’employés et cadres de l'A.SS.E.D.I.C.

Le conflit portait sur un certain nombre de revendications formulées depuis la création de l'organisme en janvier 1959 et non réglées à ce jour.

Le vaste mouvement qui entraîne plus de 10 millions de grévistes dans la lutte à partir du 13 mai1968 provoqua par une contagion toute naturelle la prise de conscience des 50 employés de l'ASSEDIC face aux problèmes locaux et nationaux qui les préoccupaient déjà.

Le 20 mai1968 l'Assemblée Générale du personnel vote à l'unanimité (moins une voix) la Grève générale illimitée avec occupation des bureaux.

DIX SEPT JOURS DE GREVE TOTALE du personnel ont permis de remettre en question:

- LES ACCORDS DE GRENELLE, rejetés par les employés de l'ASSEDIC de NANTES tout comme les ouvriers de RENAULT à BOULOGNE BILLANCOURT.
- L'accord entre l'UNEDIC et les FEDERATIONS D'EMPLOYES & CADRES qui, par la médiocrité de leur contenu ne donnèrent satisfaction au personnel que sur des questions secondaires.

L'UNITE D'ACTION réalisée à l'ASSEDIC de Nantes permit de rassembler, d'une part les employés et les cadres sur le plan des services, et d'autre part les Organisations Syndicales F.O., C.F.D.T. et C.G.T.

Cette condition fondamentale = L'UNITE DU MOUVEMENT fut la première pré-occupation des responsables F.O.

Dès les premiers jours du mouvement cette unité faillit être remise en question par un vote **(1)**.

Notre intervention à ce sujet fut déterminante. Accepter de voter, c'était diviser les grévistes. Nous avons refusé.

DIX-SEPT JOURS DE GREVE TOTALE du personnel ont permis de démontrer quels étaient les véritables syndicalistes: ceux qui faisaient partie le plus naturellement du COMITE DE GREVE INTERSYNDICAL **(2)**.

Ceci est important: en effet, comment pouvait-on penser régler ailleurs qu'à l'ASSEDIC les problèmes se posant au personnel de l'ASbEDIC?

DIX-SEPT JOURS DE GREVE TOTALE avec occupation des locaux ont permis de discuter très profondément (et parfois passionnément) d'un cahier de revendications sur le plan local.

La COMMISSION MIXTE DU VENDREDI 7 JUIN qui dura plus de cinq heures traduit parfaitement la nature et l'importance du conflit qui existait à l'A.S.S.E.D.I.C.

En voici un bref compte-rendu:(extraits)

REVENDICATIONS DU PERSONNEL

1- Commission mixte permanente réglant les questions de personnel;
2- 40 heures sans diminution de salaires;
3- Accord collectif - salaire différentiel;

(1) Cette proposition émanait du responsable de la section CGT concernant l'étude de cas sociaux des allocataires par le comité de grève.

(2) Cette précision vise le secrétaire de section CFDT retenu par ses "occupations" extérieures: présidence du pseudo-comité provisoire de Gestion de la C.A.F.

4- Accord collectif - avancement au choix (article 18 convention);
5- Conditions de recrutement en cas de promotion ou création de postes chance égale : personnel ASSEDIC et personnes extérieures;
6- Etude organigramme actuel sans recourir au personnel des Entreprises INTERIMAIRES;
7- P.V .des réunions de C.A. et de Bureau aux responsables des services et délégués syndicaux;
8-Paiement des journées de grève **(3)** au-delà du 31 mai : y compris personnel INTERIM.
9- Embauche du personnel des Organismes intérimaires (Bis et MULTIBUREAU) à l'ASSEDIC ayant participé à la grève avec le personnel de l'ASSEDIC.

REPONSES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

1- La commission sera réunie chaque fois que les syndicats d'employés le demanderont;
2- 41 heures 1/4 au 1er Septembre 68; 40 heures au 1er Janvier 69;
3- D'accord sur le principe, étudiera un projet définitif des syndicats;
4- La prime annuelle uniforme n'est pas remise en question, néanmoins, le Bureau étudierait un projet mixte avancement collectif et avancement individuel émanant des syndicats;
5- D'accord, un concours donnera des chances égales;
6- D'accord sur le principe; l'effectif permanent devra être suffisant pour faire face aux besoins de l'A.S.S.E.D.I.C.;
7- D'accord, les PV seront communiqués;
8- D'accord;
9- Le personnel (3 employées) est embauché dans le cadre de la Convention Collective au titre de personnel temporaire.

NANTES, le 10 JUIN 1968

CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYES & CADRES "FORCE - OUVRIERE" SECTION "A.S.S.E.D.I.C."

(3) L'accord au plan national prévoit le paiement jusqu'au 31 Mai.

POURQUOI JE SUIS ANARCHISTE ... (suite du numéro précédent)

Q- Une autre caractéristique un peu folklorique chez les anarchistes, c'est de vivre selon ses idées, même dans la société actuelle. Les jeunes sont-ils aussi rigides que leurs aînés?

R- C'est vrai que la minorité anarchiste se veut exemplaire de la société future. Les "anars" n'acceptent pas de compromis au niveau individuel. Les individualistes, par exemple, refusent de se regrouper. Pour eux il faut d'abord changer les individus, mais tout cela a un peu vieilli , à vrai dire. Je suis marié, j'ai des enfants, comme un bourgeois et cela n'est pas très conforme aux théories sexuelles et sociale de l'anarchisme. Mais parfois nous vivons vraiment comme dans la société que nous souhaitons. Ainsi, par exemple, au mouvement du 22 mars, toutes les voitures et tous les vélos que possédaient les membres ont été mis en collectivité au moment où cela a été nécessaire et chacun s'en servait lorsqu'il en avait besoin.

Q- Est-ce cela la société anarchiste?

R- La critique anarchiste, c'est d'abord la remise en cause du pouvoir. D'abord le pouvoir d'une minorité sur la majorité, mais aussi le pouvoir de la majorité sur la minorité. C'est aussi la contestation de la hiérarchie. Le pouvoir du patron, du proviseur, des parents.

Q- Vous contestez le rôle du chef de l'histoire.

R- Ce ne sont pas les chefs qui font l'histoire, ils sont chefs parce qu'ils expriment à un moment, précis ce que souhaite le groupe, autrement ils dominent. C'est la vérité de l'instant qui crée les dirigeants de l'instant. Ainsi depuis dix ans, je défends les mêmes idées que mon frère. Il a suffi qu'un concours de circonstances favorables et il a pu exprimer ce que voulait le groupe.

Q- Vous niez le rôle de l'individu?

R- Non, mais je le donne à beaucoup d'individus. Les bourgeois, eux, sont prêts à accepter des chefs parce que çà les rassure. Nous, nous pensons qu'il faut faire confiance aux gens et qu'ils peuvent décider de leur propre destin.

Q- Mais enfin, l'histoire vous donne tort. Tous les siècles qui nous précèdent ont été faits du renforcement progressif de l'Etat. Si nous devions aller vers l'anarchisme, c'eût été l'évolution, inverse.

R- L'anarchisme n'a jamais dit que l'Etat ne se renforcerait pas. Il a dit qu'il lutterait contre ce phénomène. D'ailleurs, personne dans une société développée ne peut contrôler vraiment l'appareil de l'Etat. On essaie, mais on le fait mal. Il faut enfermer les gens dans une certaine rationalité de plus en plus contraignante pour leur faire accepter le pouvoir, mais la pression contre ce pouvoir est de plus en plus grande et finalement la participation est demandée par l'Etat lui-même.

Nous ne mettons pas en cause la coordination entre les diverses activités de la société. Cette coordination est nécessaire; mais la centralisation du pouvoir est inacceptable. Par la coordination ferme, par la centralisation on domine.

Pendant longtemps, les gens n'ont pas revendiqué cette liberté. Mais aujourd'hui, ils font un travail parcellaire, on décide sans eux, ils ne comprennent pas. Ils veulent comprendre.

Q- Pensez-vous que l'on vivra dans une société anarchiste, vous et moi?

R- Quand nous y vivrons, je n'en sais rien. Si je ne dois pas le vivre, c'est dommage mais tant pis. Cela ne changera rien à ce que je pense. Je passerai ma vie à contester et à revendiquer. Je ne sais même pas si un jour une société libre se créera. Il est possible que cela ne se produise jamais, mais ce que je sais c'est qu'il est possible de la créer. Ni les bêtises que l'on raconte sur la nature humaine, selon lesquelles l'homme aurait besoin d'être commandé, ni les prétendues difficultés techniques, ne s'y opposent. Avant les journées de mai on nous considérait comme des cinglés, puis tout le pays s'est mis à parler presque comme nous.

Q- Y compris le général de Gaulle?

R- On ne participe pas à n'importe quoi avec n'importe qui.

Q- Mais y a-t-il des précédents dans l'histoire auxquels vous pouvez vous référer?

R- Il y a la Commune de Paris, la révolution russe à ses débuts, l'anarchisme ukrainien, l'Espagne de 1936.

Q- En somme, que des défaites.

R- C'est vrai. Il faut une conjonction d'événements qui jusqu'à présent ne s'est pas produite. Avant que les circonstances aient permis de guillotiner Louis XVI la république pouvait paraître impossible. Les circonstances n'ont pas favorisé les tentatives qui ont été faites. Mais peut-être aussi le socialisme libertaire est-il la liberté la plus difficile à gagner.

Gaby COHN-BENDIT

CONFERENCE SYNDICALISTE

La seconde conférence des syndicalistes révolutionnaires et libertaires se tiendra à PARIS le samedi 22 février de 9heures à 20h30 à l'Annexe de la Bourse du travail, 67 rue Turbigo, 3ème, métro Arts & Métiers Sébastopol ou République; et le dimanche 23, de 9 h à 19 h à la maison Verte, 127 rue Marcadet Poissonnière .

ABONNEMENTS:

Guy RAYNAL 12 rue Béchade 79 CHEF-BOUTONNE

C.C.P. 2094 49 BORDEAUX

ABONNEMENT: 6.00 F. les 10 numéros

ABONNEMENTDE SOUTIEN: 10.00 F.

Le Directeur-Gérant: Jacques METIVIER St Léger-lès-Melle 79 - MELLE.